

Licence 2

En deuxième année de licence (ou L2), l'étudiant consolide ses savoirs. Les disciplines sont plus approfondies qu'en première année et elles ouvrent des perspectives vers des spécialisations. C'est le moment de s'installer dans sa formation en affinant ses méthodes de travail et ses intérêts.

DUT 2

La deuxième année de DUT (ou DUT2) se caractérise par une spécialisation renforcée. Les étudiants qui suivaient les enseignements au sein d'un tronc commun, se concentrent sur des disciplines spécifiques en lien direct avec le métier qu'ils peuvent exercer immédiatement après leur diplôme. Les expériences de stage, la réalisation d'un projet en groupe sont autant de moyen de décider de la suite : la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.



1. Je fais le point sur mes acquis

- en distinguant les enseignements qui m'ont intéressé de ceux qui ne m'ont pas intéressé
- en listant les enseignements dans lesquels j'ai rencontré des difficultés en première année et qui se poursuivent en deuxième année
- en choisissant mon parcours et les options transversales en cohérence avec mes intérêts et mes ambitions (si j'ai des difficultés dans un enseignement que j'apprécie, je fais un plan d'action pour obtenir de meilleurs résultats)
- en complétant mon portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) accessible depuis E-campus

2. Je réfléchis à ma spécialisation

- en me renseignant sur les poursuites d'études après la deuxième année : quelle spécialisation en troisième année de licence générale ? quelle licence professionnelle ? quelle école spécialisée ?
- en identifiant la ou les formations qui correspond à mon projet avec ou sans l'aide d'un enseignant ou d'un conseiller du SCUIO-BAIP
- en me renseignant sur les pistes d'insertion professionnelle : quel métier ? quel emploi ? quelle formation en alternance ?
- en envisageant un séjour d'études à l'étranger : je me renseigne auprès du bureau des relations internationales de ma composante

3. Je prépare mon dossier

- en listant mes acquis et mes compétences en lien avec mon projet : quelle connaissance vais-je pouvoir mobiliser dans la formation visée ? quelle compétence vais-je mettre en œuvre dans l'emploi visé ?
 - en listant mes certifications, mes titres, mes réussites : attestation de niveau en langues, brevet de secouriste, brevet d'animateur (BAFA...), ...
- en identifiant les formations et/ou les emplois disponibles
- en réunissant les documents nécessaires à mes candidatures : relevés de notes, CV à jour, lettre de motivation, projet motivé...

4. Je prépare mes candidatures

- en vérifiant les dates correspondant à la période de candidatures
- en examinant finement le descriptif de la formation ou de l'emploi pour comprendre quelles sont les attentes
- en me renseignant dans le cas d'une formation auprès des responsables de la formation et/ou des anciens étudiants de la formation
- en me renseignant dans le cas d'un emploi auprès des employés de l'entreprise visée sur les réseaux professionnels · en demandant un rendez-vous avec un enseignant ou un conseiller du SCUIO-BAIP
- en mettant à jour mon CV sur « Réseau Pro »

Le SCUIO-BAIP vous propose :

- des ressources documentaires sur les formations, les métiers et l'emploi
(Centre de documentation et ressources en ligne sur l'ENT)
- des ateliers d'orientation et de réorientation (différentes thématiques sont proposées au cours de l'année : apprentissage, parcoursup, césure, service civique...)
- des logiciels d'aide à l'orientation
- des séances d'information et des forums métiers
- un conseil individualisé sur rendez-vous ou sans rendez-vous en ligne
- des conseils à la rédaction du CV et de la Lettre de Motivation
- un réseau social réservé aux étudiants et diplômés de l'UPEC pour votre insertion professionnelle : offre de stages, jobs, alternances, emplois, etc. (« Réseau Pro »)